

**ELECTIONS A LA COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Scrutin du 31 mars 2026 au 2 avril 2026

**Collège A – Représentant des professeurs des universités et personnels
assimilés**

Secteur « disciplines juridiques, économiques et de gestion »

Siège à pourvoir : 1 titulaire

Présence d'une profession de foi

**1-RAMBAUD Romain (candidature au titre de la liste UGA : Université
d'avenirs)**

Profession de foi – Romain Rambaud, professeur de droit public, Faculté de droit

Chères et chers collègues,

C'est un honneur et un plaisir de vous présenter ma candidature au siège actuellement vacant à la CFVU, pour les élections qui se tiendront du 31 mars au 2 avril prochain.

Professeur de droit public à la faculté de droit, je suis installé à Grenoble depuis mon arrivée à l'UPMF, en 2014. Depuis lors, j'ai eu le plaisir d'exercer mes fonctions dans une université qui, malgré les difficultés que connaissent au niveau national nos institutions, peut être fière de son rayonnement et de son dynamisme, et c'est dans cette perspective que je souhaiterais participer encore plus activement à son fonctionnement en intégrant l'un de ses conseils centraux.

Sur le plan de la recherche, je suis spécialiste de droit des élections politiques et je mène actuellement des recherches émergentes en IA juridique, par le biais d'un programme IDEX de l'UGA d'abord puis désormais grâce au soutien de l'ANR (le projet *Justice algorithmique des élections*). Mais je souhaiterais insister ici, au regard des compétences de la CFVU, sur mes activités pédagogiques. Je suis en effet très attaché au modèle de l'enseignant-chercheur, c'est-à-dire à la combinaison des activités scientifiques, pédagogiques et administratives. Sur le plan pédagogique, depuis 2014, j'ai d'abord dirigé le Master 1 général de droit public puis, depuis que les formations ont été tubularisées, je dirige la mention Droit des collectivités territoriales qui comprend deux parcours différents : un parcours en double-diplomation avec Sciences Po Grenoble (Gouvernance territoriale), et un parcours que j'ai transformé pour le faire passer en apprentissage en M2, depuis l'année dernière (Droit et conduite de l'action publique). J'ai donc le plaisir actuellement de voir 16 étudiants suivre un parcours bi-disciplinaire entre la faculté de droit et l'IEP, et 18 étudiants qui sont aujourd'hui en apprentissage. Cela fait partie de mes convictions profondes : soutenir la transformation en cours dans notre établissement vers plus d'interdisciplinarité et davantage de professionnalisation des étudiants, dans une perspective résolue d'ancrage auprès des forces professionnelles, sociales et économiques. De manière plus générale, je suis très soucieux des étudiantes et étudiants avec qui j'entretiens des relations fortes et j'aime les innovations pédagogiques. J'enseigne toutes les années à la faculté de droit, de la L1 au M2, ainsi qu'à l'IEP de Grenoble.

Par ailleurs, depuis 2025, nous avons le plaisir avec ma collègue Géraldine Vial de porter le projet IDEX Formation TEDIA, pour *Transformation des études de droit vers l'intelligence artificielle*. L'objet de ce projet est d'accompagner les étudiants et les collègues dans la transformation des études de droit du fait de l'émergence de l'IA : pour ce faire, nous avons organisé des formations en interne à destination des collègues, créé un cours optionnel d'IA juridique à destination des étudiants de Licence 2, organisé une IA Week réunissant étudiants, universitaires et professionnels, et enfin nous allons organiser en juin prochain une journée d'études *Enseignement du droit et IA*, dont nous espérons qu'elle aura une portée nationale. C'est là aussi une conviction profonde : s'engager dans le domaine de l'IA pour continuer de proposer des formations de premier plan à nos étudiantes et étudiants.

Ce sont les raisons pour lesquelles j'ai le plaisir de vous proposer ma candidature avec le soutien de la liste *UGA : Université d'avenirs*. Le conseil académique auquel il s'agit de se porter candidat étant garant d'un dialogue avec la gouvernance de l'établissement qui soit de qualité, et de la démocratie universitaire, il s'agira pour moi de porter fidèlement et de façon forte la parole des communautés auprès de la présidence et des vice-présidences.

Quoi que j'envisage d'exercer mon mandat avec indépendance, je rejoins plusieurs grands axes stratégiques réalisés et en cours de développement, en particulier :

- L'ambition de l'excellence pour le plus grand nombre, promue par le nouveau plan stratégique, à savoir une recherche, une innovation et une formation alignées sur la transformation écologique, la transition numérique et les enjeux de souveraineté.
- Favoriser la pédagogie active par le développement des classes inversées et des *serious games* comme nouveaux outils d'apprentissage. Cela supposera de développer des dispositifs de valorisation de l'investissement pédagogique et de renforcer les communautés de pratiques et les

dispositifs de formation notamment en lien avec les enjeux de l'IA en pédagogie et en matière d'évaluation. Dans ce contexte, il faudrait valoriser les heures de transformation pédagogique associées aux différents projets, soutenir par de l'ingénierie pédagogique, avec des budgets pour l'achat de matériel pédagogique, etc.

- Poursuivre l'effort en matière d'apprentissage. Pour ce faire il faudra coordonner les actions et fournir le soutien et l'accompagnement nécessaires aux composantes sur tous les aspects (outils, certification qualité, et labels, retour à l'emploi, mobilité professionnelle, promotion sociale et qualifications professionnelles). Il faut aussi adapter les capacités d'accueil pour les formations en apprentissage afin de ne pas créer d'effet déceptif. Sur ce point, il faut engager une réflexion sur les efforts financiers à engager afin de rendre ces formations les plus attractives possibles, et pour soutenir l'apprentissage dans une période où il tend à être remis partiellement en question par le Gouvernement.
- Développer les filières pluridisciplinaires, et en particulier les filières permettant d'associer des sciences dures et informatiques avec des sciences sociales. Alors que les forces grenobloises en sciences dures sont bien établies, il faut profiter de cet avantage pour développer l'utilisation de ces méthodes en sciences sociales, ce qui donnera un avantage décisif aux étudiants de l'UGA, et faire profiter les sciences dures de l'apport des sciences sociales. De ce point de vue les filières intégrées constituent une perspective très forte.
- Développer la formation à la recherche par la recherche. Ici la politique mise en place par l'intermédiaire des Graduate School constitue une initiative ayant peu d'équivalent en France. Je suis donc très favorable à l'idée d'inscrire dans la nouvelle offre de formation les expérimentations réussies des programmes thématiques de la Graduate school de l'UGA et de l'EUR CBS. Ce dispositif permet à la fois de donner les moyens à la réussite des étudiants mais aussi, et il faut le faire, d'assumer la sélectivité des carrières académiques et donc la sélection en amont des étudiants : les conditions d'accès sont devenues si draconiennes que c'est l'intérêt des étudiants de ne pas être poussés dans une carrière qui ne saurait leur assurer de bonnes conditions d'existence. Le soutien financier devra être préservé pour ces étudiants.
- La préservation de l'écosystème grenoblois et sa première place en région. Cette position est forte en matière de recherche : la recherche grenobloise est à l'origine de plus de 5 % de la production scientifique nationale — soit un rayonnement scientifique près de dix fois supérieur à son poids démographique. Elle doit l'être aussi sur le plan de la formation. En particulier, l'UGA doit développer des actions alors que la préparation à certaines professions se structure autour de grandes villes comme Paris, Bordeaux, Strasbourg, Aix, Rennes... Il importe de proposer une offre de formation qui, par sa pluridisciplinarité, permettra une plus grande compétitivité de Grenoble, par exemple en matière de préparation aux concours administratifs. Sur ce point la présence de l'IEP-UGA pourrait être un atout en rapport avec les autres composantes. De même, la présence de grandes écoles d'ingénieur doit constituer un levier pour préparer les concours de ce type.
- Développer l'enseignement par l'IA et de ce point de vue mener une campagne active pour, de façon raisonnée et en privilégiant les outils souverains, débloquer l'accès aux outils généraux (IAG) et spécialisés (selon les disciplines) afin de pouvoir former concrètement nos étudiants à ces nouveaux outils de professionnalisation. D'autres administrations proposent des licences à leurs agents et usagers : nous devons le prioriser.
- Valoriser l'engagement étudiant en particulier à travers l'investissement dans les associations étudiantes, spécifiquement celles à vocation professionnelle.

Je vous remercie, chères et chers collègues, pour votre attention, et reste à votre disposition. Bien à vous, Romain Rambaud